

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [6] (1903)
Heft: 44

Artikel: Sous bois
Autor: Thomann, G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-253220>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Qui te prouve que ce n'est pas tout ce que nous aurons ? reprit sa femme. Cet original a dû nous déshériter tous : un tien vaut mieux que deux tu l'auras.

— Cependant...

— Nous ne ferons pas de frais, ce sera tout bénéfice.

Le frère se laissa convaincre ; il décida que l'on s'abstiendrait.

Chez la sœur d'Anselme, une veuve, une discussion s'engagea entre elle et son fils.

— Iraït-on aux obsèques, oui ou non ?

La veuve opinait d'abord pour l'affirmative.

Le fils émettait des objections.

— Tu es donc bien riche, remarqua-t-il aigrement, pour perdre cinq cents francs de gaieté de cœur.

— Ce n'est pas de gaieté de cœur, soupira la veuve ; on ne peut pas agir autrement.

— Pourquoi ?

— Mon frère m'a souvent aidée ; à la mort de ton père, il s'est occupé de mes affaires et m'a rendu de grands services ; c'est bien le moins que je fasse un sacrifice pour lui.

— C'est très joli, dit le fils ; mais si nous n'héritons pas, c'est cinq cents francs de perdus.

— Notre absence serait remarquée, repréSENTA la veuve qui flétrissait.

— On ne remarquera rien du tout ; on ne s'en apercevra pas dans la foule.

— Nous passerons pour des parents dénaturés.

— Nous dirons que nous avons été empêchés, que tu étais indisposée.

— C'est cela ; de cette façon nous sauverons les apparences. Mon pauvre frère ne m'en voudra pas !

— Quant à moi, reprit le fils, tu diras que j'étais en voyage.

Chez les autres parents, mêmes scènes.

Il peut bien nous donner cinq cents francs, arguait une nièce ; nous lui avons assez fait de cadeaux.

S'il a inséré cette clause bizarre dans son testament, ajoutait une autre, c'est qu'il ne veut pas que l'on assiste à ses obsèques ; nous devons respecter ses dernières volontés.

Bien sûr, affirmait une troisième, il savait bien que personne ne serait assez bête pour perdre cinq cents francs aussi rottement.

On aurait bien tort de se gêner pour ce vieux toqué ! exclamaient les neveux en chœur.

Quant aux cousins et cousines, tous habitant la campagne, la conduite à tenir en raison de la condition imposée par leur parent ne les laissa pas perplexes longtemps.

Ils furent unanimes pour ne pas se déranger.

On lui a assez envoyé de poulets, d'œufs et de fromages ! s'écrierent-ils, on ne veut pas encore perdre une journée et cinq cents francs.

Quel vieux sournois que le cousin !

La vieille femme de ménage était restée seule au logis du mort ; elle l'avait enseveli et, pleurant et priant, elle n'avait pas quitté sa dépouille. Quant à la clause du testament, elle ne s'y arrêta pas ; elle résolut de n'en pas tenir compte, préférant, malgré sa pauvreté, perdre la somme promise plutôt que de ne pas accompagner son maître au cimetière.

Le jour des obsèques, la pauvre vieille suivait seule le convoi.

Le lendemain, le notaire réunit de nouveau tous les membres de la famille pour leur donner connaissance du codicille.

Le notaire ajusta ses lunettes.

Un silence profond se fit dans l'assistance.

« Je lègue, lut-il, toute ma fortune à celui de mes parents qui, en renonçant aux cinq cents francs, n'a pas craind de suivre quand même mes restes jusqu'à ma dernière demeure. »

Et ce fut la vieille femme qui hérita.

Eugène FOURRIER.



Vendeuse d'ananas dans le Vénézuéla

sa chanson, et pourtant charme exquis.

C'est la fête des couleurs. Ni la plume d'un écrivain, ni la palette d'un peintre ne pourraient reproduire ces teintes éclatantes, ces milliers de nuances qui vont du jaune le plus clair jusqu'au vert le plus sombre.

Devant moi s'élève une colline plantée de hêtres. Leurs troncs élégants, droits comme des lis, sont couverts d'une écorce argentée qui s'harmonise avec le ciel gris et monotone. Les feuilles, balancées sur les branches flexibles, ont revêtu leur livrée de pourpre. Un rayon de soleil qui perce le brouillard leur prête des couleurs intenses d'un violet et d'un bleu rares dans la nature.

Les cimes gigantesques de quelques sapins au feuillage sombre font un contraste marqué avec cette variété de couleurs. Une haie d'arbres bordé le sentier. Parmi le feuillage jaune et à moitié desséché, que vois-je ? une pâquerette toute pâle, courbant la tête sous le froid. Quoique moins belle que ses sœurs aînées, son sourire

mourant me va au cœur. Pauvre petite fleur, combien je plains ton sort funeste.

Le soir approche, un brouillard épais monte de la plaine, une rafale traverse la forêt. Les feuilles sèches tourbillonnent des cimes des arbres à la terre, et les branches dénudées se tordent comme des bras implorant le ciel. Les arbres dépouillés, semblables à des squelettes, ont l'air de pleurer leur parure. Qu'est devenue la petite fleur isolée ? La bise impitoyable l'a arrachée de sa tige, et les pétales blancs sont dispersés par le vent.

Le sapin seul reste impassible. La bise a beau souffler contre ses branches, elle ne fait qu'agiter légèrement sa cime aiguë ; elle ne peut lui dérober aucune de ses aiguilles.

Quel est l'homme qui resterait indifférent en face d'un pareil spectacle ? Une tristesse profonde s'empare de moi. Je pense aux gens qui passent ces heures-là au cimetière, et je sympathise avec leurs sentiments. Il me semble que je me promène aussi sur des tombeaux, que j'erre dans le vaste cimetière de la nature.

G. THOMANN.

Agnès Sorma



A l'égal de la Duse, de Réjane et de Sarah Bernhardt, Agnès Sorma est une actrice de premier ordre qui s'est déjà fait une renommée internationale. Au Théâtre allemand, à Berlin, elle interprétait tous ses rôles dans les drames modernes avec un don remarquable. Elle fut fêtée avec enthousiasme, il y a trois ans, au Théâtre de la Renaissance, à Paris, lors de sa première représentation de « Nora », le célèbre drame d'Ibsen, où elle jouait le rôle de l'héroïne. Elle était alors accompagnée d'une troupe choisie. L'approbation et la gloire la suivirent pas à pas partout où la scène l'appela.

Nos Illustrations

À la Toussaint

Un léger hâle d'arrière automne s'étend légèrement sur la nature jusqu'ici encore souriante. La vie semble s'éteindre à nos regards, en nous faisant songer, que nous aussi, nous devrons un jour quitter avec ou sans regrets les beautés et les jouissances de cette terre.

Un souffle de mélancolie semble envahir notre cœur en pensant involontairement à ceux qui nous furent si chers, et qui dorment maintenant du dernier sommeil sous la terre sacrée du champ de repos. Nous voudrions descendre dans leurs sépultures, pour nous y plonger dans une méditation solitaire de leur vie et de leur amour. Nous sommes si seuls !

Sur une tombe fraîchement remuée, un père prie avec son jeune fils, une fillette pleure, la bonne mère a été emportée bien vite par la mort inexorable.

Promène ton regard le long des lignées de tombes, partout des visages consternés. Seules, les fleurs et les couronnes jettent une note adoucissante sur ce deuil, elles parlent ; l'amour est immortel, semblent-elles dire.

Aussi rentrons-nous avec un sentiment sincère de cette visite si pénible. Nous voulons, à l'avenir, parer la vie de ceux qui nous sont chers des fleurs de la pure bonté, et des couronnes de la joie, afin qu'à leur départ, nous ne devions nous dire : « Ah ! maintenant, il est trop tard ! »

Le Musée international de la Paix à Lucerne

La ville de Lucerne, au bord du lac des Quatre-Cantons, possède depuis le tir fédéral de 1901, une institution remarquable. C'est le Musée international de la paix, fondé par l'initiative de M. de Bloch, le fils du grand propagateur des idées de paix universelle. Ce musée, qui couvre une superficie considérable, met en contraste les horreurs de la guerre et les bienfaits de la paix. Des collections splendides d'engins de destruction de tous les âges, depuis la hachette de nos ancêtres gaulois, jusqu'aux armes à feu les plus perfectionnées de nos nations civilisées, l'effet de ces engins, leur emploi, des statistiques complètes sur les pertes humaines dans les différentes ères de notre histoire, pertes dues à la guerre toujours, tout cela forme un exposé des plus intéressants.

Puis les différentes méthodes stratégiques de toutes les nations, à tous les âges également, y sont décrites, des plans de batailles, de campagnes entières en rendent l'explication plus claire. Voilà en quelques mots pour ce qui concerne la guerre ; quant à la paix, elle y est surtout représentée par les institutions de la Croix-Rouge, dont les engins sont aussi nombreux que curieux : ambulances, instruments de sauvetage de toutes sortes. Une collection de fac-similés de traités de paix et de chartres demande aussi à être examinée.

Châteaux de Schwyz et d'Unterwald à Bellinzona

Bellinzona était déjà considéré au moyen âge comme la clef stratégique du passage du St-Gothard, et elle fut fortifiée par les Visconti, au moyen de solides murs reliant les deux sommets qui s'élèvent à ses côtés. De la sorte, les murs descendant jusqu'au Tessin, lorsque les portes de la ville étaient closes, l'entrée de la Levantine était absolument barricadée. De plus, sur le versant abrupt de St-Jorio, se dressent deux châteaux, un troisième est vis-à-vis ; tous trois portent les noms des cantons fondateurs de la Confédération Suisse, lesquels possédèrent la contrée en baillage jusqu'en 1798. Le château d'Unterwald, à une altitude de 460 mètres, fut construit après la bataille de Giornico, en 1479. Il fut détruit à deux reprises en 1500 et en 1600 par le feu, et ses ruines ne furent restaurées que dernièrement, par l'initiative du professeur Rahn, de Zurich. Témoin d'un pouvoir puissant des baillis d'Unterwald, au temps de leur domination, il se dresse fièrement sur la ville et sur la plaine fertile qu'il a défendues il y a quatre siècles.

Le plus grand de ces châteaux forts qui dominent Bellinzona est celui de Schwitz, rappelant les mêmes souvenirs, évoquant dans ses ruines pittoresques le même passé que celui d'Unterwald : le joug pesant des baillis fiers et rudes, puis la détresse, la ruine, la perte du prestige qui devait sembler impossible au temps de leur splendeur.

Vendeuse d'ananas dans le Venezuela

Le Vénézuela, avec sa flore tropicale splendide, si la guerre ne le ravageait continuellement, pourrait être un des pays les plus bénis du continent américain. Une preuve de la quantité de fruits savoureux que la fertile contrée est en pouvoir de produire est à splendeur des ananas que l'Indienne de notre gravure porte dans sa corbeille de jones tressés.

La grosse agrégation de fruits, surmontée d'une touffe de feuilles épineuses, ressemble à un cône de pinier et possède une odeur très agréable et un goût délicieux, rappelant celui de la fraise. L'ananas se cultive aussi en Europe en serre, et se mange souvent sous forme de conserve.